

En direct de Bruyères

LE MAGAZINE DES HABITANTS DE BRUYÈRES-LE-CHÂTEL

Mars 2016 • #57

MERCI !

Jean-Claude GIRARD • Guy BERNIER • Serge THEBAULT • Marcel MIETTE • Gilbert TAUPIN • André HOCHEREAU
• René MEUNIER • Jacques BOUGARDIER • André GEORGES • René SPINDLER • Pierre PETILLON • Raymond
HANEUSE • Gérard BONNET • Jean-Jacques GIRARD • André VEDY • Gilles FRANCOIS • Jacques LEBLANC •
Serge POIRIER • Roger LAURENT • Jean-Claude MORISSEAU • André MARIAGE • Bernard MAURICE • Jean-
Michel VIAUD • Jean-Pierre PERON • Robert ABGRALL • Jacky PETILLON • Patrice BOYER • Philippe JAMOIS
• Thierry BALLU • Dominique JAMOIS • Pascal GOIX • Patrice PELTIER • Jean-Pierre MANDONNET • Hervé
GUYONVARCH • Eric KERARDY • Lionel LIGNEUL • Philippe PERON • Arnaud GIRARD • Hervé MARIAGE • Jean-
Michel NICOLAZO • Sylvie NICOLAZO • Bruno LESTARQUIT • Philippe BROUARD • Fabien BONNET • Franck
PERON • Laurent MAURICE • Pascal JAMOIS • Laurent PERON • André BOURGE • Noël CHEVALLIER • Gregory
POKORSKI • Frédéric JAMOIS • Daniel JOUSSE • Sandy ROUGEAX • Aurélien MALAIS • Mathieu SIMON •
Vincent DURAND • Jonathan DE SA • Maxime MILLET • Jérémy DURAND • Fabrice BALLU • Anthony DURAND
• Bruno GERVOT



CENTRE DE SECOURS

Dossier p.9
Bilan de l'action municipale 2015

Communication p.12
Refonte du site internet

Bruyères
LE CHÂTEL

paysages, parcs et jardins
S.A.S
LECOMTE-LANGÉ

29 Chemin de St-Arnoult
91680 BRUYÈRES-LE-CHATEL

Tél. 01 64 90 15 52
Fax 01 60 83 82 38

- créations
- fournitures
- arbres
- entretien
- pour
- fruitiers et
- élagage
- jardins
- d'ornement



BRUYÈRES-LE-CHÂTEL
Manuel Diogo



06 14 61 24 68

AÉROPORTS - GARES - HÔPITAUX
Petites et grandes distances

Services réguliers sur RDV 7j/7

01 60 81 24 78



AD

Garage SRAMA

Réparation toutes marques et spécialiste PEUGEOT

Carrosserie - Peinture

7j/7

24h/24

Dépannage

Remorquage

01.64.59.08.10

La Tuilerie 91650 BREUILLET - Tél : 01.64.56.50.17

Si vous désirez passer

une annonce,

n'hésitez pas à contacter

le service municipal

de la communication

au 01 64 90 71 91

ou par mail

à l'adresse

secretariat@

bruyereslechatel.fr

New

Vitakraft®

Créateur de friandises originales
pour Chiens et Chats



www.vitakraft.fr

Rejoignez-nous sur Facebook
www.facebook.com/Vitakraftfr



Vitakraft Simon Louis S.A.S. Laboratoire Vétérinaire.
1 route d'Arpajon 91680 Bruyères Le Châtel

4

ACTU EN IMAGES

Inauguration de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées

ACTU TRAVAUX

Centre village

ACTU

Chenilles processionnaires
Frelons asiatiques
Centre de secours

: actu



9

DOSSIER

Bilan 2015

: dossier

12

COMMUNICATION

Refonte du site internet

: communication

“ Mesdames, Messieurs,

J'ai souhaité, comme au théâtre, frapper les trois coups pour lancer une année qui s'annonce difficile.

Un mauvais coup : le Conseil départemental a fermé le Centre de Première Intervention de Bruyères-le-Châtel. Une suppression programmée par les cadres du SDIS qui nous ont « enfumés » sur ce dossier. Depuis des années ils ont empêché le recrutement de pompiers volontaires, n'ont pas remplacé le matériel vétuste et n'ont pas nommé le chef de centre. Depuis le 1^{er} janvier nous sommes défendus par le Centre d'Incendie et de Secours d'Arpajon. Il ne sera pas facile pour eux de respecter les délais d'intervention. Alors faire des économies, oui... sur la sécurité des biens et des personnes, non.

Un coup de Trafalgar : dans un communiqué de presse, le Département nous annonce un plan drastique d'économies qui serait néanmoins insuffisant à combler les dettes de l'ancienne majorité.

Si un plan d'économies dans la situation actuelle des collectivités est une mesure nécessaire, le coupler à une augmentation de 29% de la taxe foncière départementale est un coup dur porté à nos concitoyens. Le taux passe de 12.69 à 16.37%, entraînant une augmentation brute moyenne d'environ 200 €.

Un coup sur la tête : dans la nuit du 30 au 31 janvier, l'Eglise Saint-Didier a été vandalisée. Des maires dépend largement la façon dont nos concitoyens vivent et feront vivre les valeurs de notre République. La laïcité et la religion sont souvent malmenées et remises en cause au quotidien. Cet acte est indéfendable et j'espère que les malfaiteurs seront appréhendés et jugés.

Si dans notre commune, je suis pour la pédagogie et le pragmatisme, je ne souhaite pas pour autant céder sur l'essentiel : le respect de nos valeurs, de nos biens et la sécurité des bruyérois. **”**

Thierry Rouyer

17

VIE LOCALE

Médailles du travail

: vie locale

18

ASSOCIATIONS

Zoom sur l'APPEB
Comité des fêtes

: associations

19

: tribunes

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ



La cérémonie des voeux a réuni de nombreux bruyérois à l'Espace BLC. Les jeunes de la bourse au permis, Valentin, Julien, Charlotte, Lâïla, Floriane et le personnel communal ont assuré le service et l'accueil.



INAUGURATION DE L'ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES AGÉES



• le « Clos Baret » le 30 janvier en présence de Thierry Rouyer, Maire, Patrick Laporte, Président de Coallia et Josselin Bailly, Directeur du département médico-social de Coallia.

GALETTE DES ANCIENS

• Organisée par le CCAS le 23 janvier, avec l'aide des jeunes de la bourse au permis, Laïla, Ludvine et Julien.



SPECTACLE « VOYAGE DANS LE TEMPS » ET REMISE DES COLIS DE NOËL



Les 16 décembre, les enfants et les animateurs de l'accueil de loisirs ont proposé un voyage dans le temps à nos aînés.

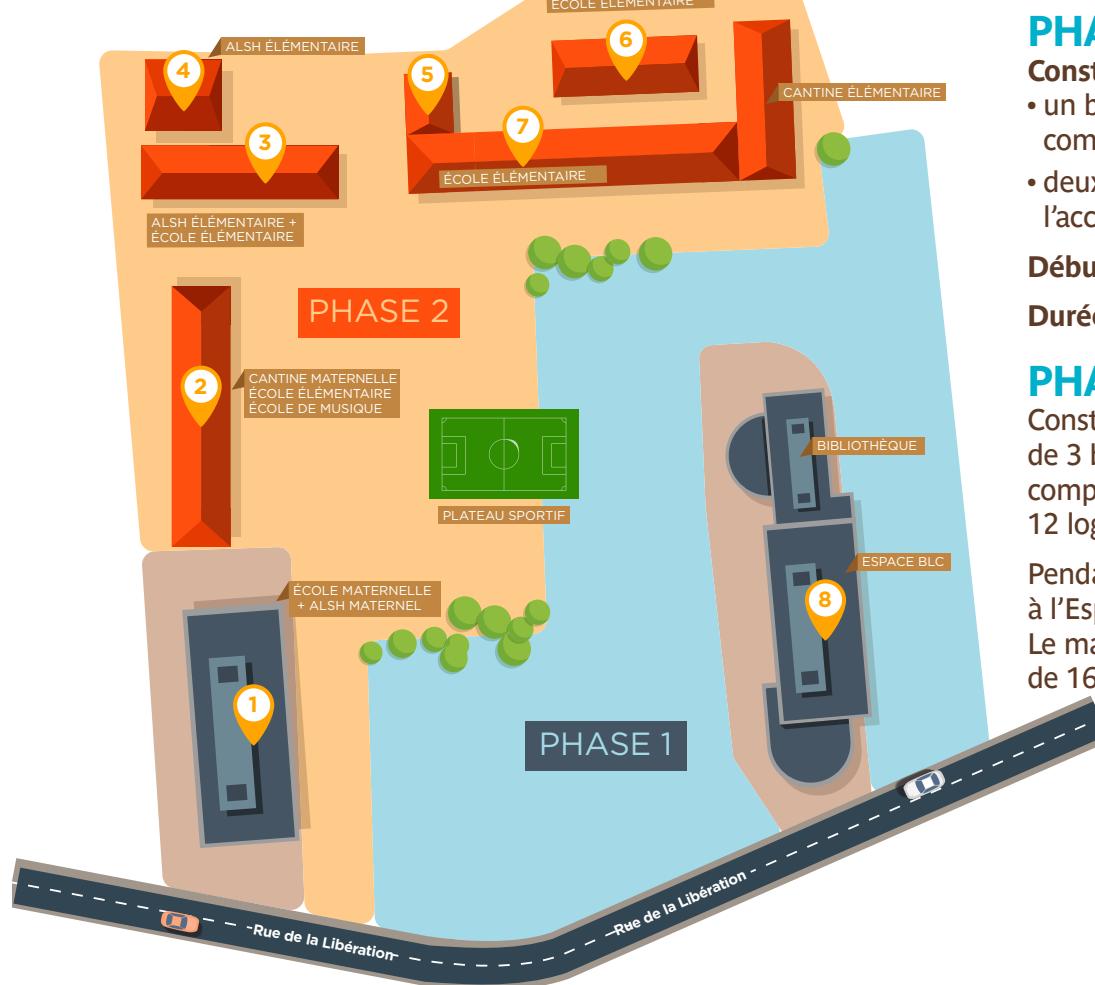
Centre village

Préparation des travaux

Le 25 janvier 2016, des barrières ont été installées afin de désaffecter et de déclasser la parcelle pour permettre les aménagements de la phase 1. Le parking de la place André-Simon a donc été fermé et 32 places supplémentaires ont été créées sur le parking René-Petit près de l'agence postale.



PHASAGE DES TRAVAUX :



PHASE 1 :

Construction de trois bâtiments :

- un bâtiment comprenant 940 m² de surface commerciale et 29 logements sociaux,
- deux autres de 12 logements chacun, destinés à l'accession à la propriété.

Début des travaux : mai 2016.

Durée : 18 mois.

PHASE 2 :

Construction de 13 maisons individuelles et de 3 bâtiments en accession à la propriété comprenant respectivement 27, 12 et 12 logements.

Pendant toute la durée des travaux, les activités à l'Espace BLC se poursuivent.

Le marché a toujours lieu le jeudi soir de 16h à 20h.

Insectes nuisibles

Depuis quelques années, des espèces invasives, remontant du sud vers le nord à la faveur du changement climatique, constituent un véritable sujet de préoccupation sociétal.



Chenilles processionnaires

La chenille processionnaire est un redoutable ravageur des pins et des chênes. Exceptionnellement ces chenilles peuvent s'en prendre aux cèdres. Groupées en colonies, elles tissent un nid soyeux blanc où elles passeront l'hiver à l'abri du froid, dans les parties hautes des pins. A la fin de l'hiver, les chenilles quittent leur nid et descendent en procession s'enfouir dans le sol pour se transformer en chrysalides. C'est à ce stade qu'elles deviennent urticantes. Au vu des températures actuelles, ce phénomène se produit plus tôt cette année.

Les recommandations aux particuliers

Lorsque vous êtes exposés à des nids de chenilles, il importe de prendre des mesures de précaution et de

prévention pour limiter l'exposition aux poils urticants :

- ne pas les toucher,
- ne pas essayer d'enlever les nids soi-même sans protection. Faire appel à un professionnel,
- éviter de faire sécher du linge en extérieur,
- laver soigneusement les légumes du jardin,
- ne pas laisser jouer les enfants à proximité d'un arbre atteint.

Que faire pour s'en débarrasser ?

A l'aide d'un piège (l'écopiège) ou encore, en procédant à l'échenillage (couper le bout des branches infestées). Ces techniques étant particulièrement délicates à mettre en œuvre, nous vous invitons à contacter pour de plus amples renseignements ou

conseils des professionnels de ce type d'interventions. Voici trois entreprises proches de chez vous :

LECOMTE LANGÉ

91680 Bruyères-le-Châtel
01 64 90 15 52

ARBRES ET PAYSAGES

91360 Guiberville
01 60 8/1 17 17
contact@arbres-et-paysages.fr

CHADEL

91590 Boissy-le-Cutté
01 69 90 12 71

Pour tous renseignements ou pour avoir les coordonnées d'autres entreprises :

<http://chenilles-processionnaires.fr/>.

Ce qui est fait à Bruyères-le-Châtel

Un devis a été demandé pour l'échenillage et la pose d'écopièges pour l'arbre de l'école maternelle et celui face à la mairie. Concernant les pins qui se trouvent dans le rond point de la rue de l'Eglise, une demande a été faite au Conseil départemental pour que les arbres soient traités.

Frelons asiatiques

À partir de février, les reines fondatrices sortent d'hibernation pour fonder de nouveaux nids. C'est le moment de les piéger pour éviter qu'elles ne créent de nouvelles colonies. Les pièges doivent être retirés au printemps (fin avril), pour ne pas détruire les autres espèces.

Chaque fondatrice piégée = un nid en moins !!!

Et les nids que l'on voit actuellement ?

Ils sont certainement « morts » et se détruiront naturellement car les nids abandonnés ne sont jamais recolonisés.



Le piège :

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixée par deux agrafes) pour faire entonnoir.

Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, faites des petits trous (environ 5mm) avec un bout de fil de fer chauffé.

Au fond de cette bouteille, versez :

- un verre de bière (brune de préférence)
- un verre de vin blanc (qui repousse les abeilles)
- un trait de sirop (cassis, framboise...)

Ce piège peut-être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50 mètre ou 2 mètres (pour une bonne surveillance). Il peut également être placé sur un balcon.



Plus on met de pièges, même sur un petit terrain, plus on augmente les chances de capture.

Fermeture du centre de secours



« Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de notre département, sous la responsabilité de Monsieur Echaroux, Conseiller départemental, a décidé de fermer le centre de secours de Bruyères-le-Châtel au 31 décembre 2015.

Notre centre, qui a plus d'un siècle d'existence (les traces les plus anciennes datent de 1886), ferme pour des raisons qui restent obscures, tantôt pour raisons financières (5 000 € environ d'économies annuelles prévues), tantôt par manque de volontaires (nous avions interdiction de recruter depuis 2010). Nous pensons surtout que le département ne souhaite plus de « petits centres ».

Tous les sapeurs-pompiers de Bruyères-le-Châtel, actifs ou anciens,



remercient l'équipe municipale pour le soutien qu'elle leur a apporté, ainsi que tous les bruyérois qui ont démontré leur attachement à leur centre lors des pétitions mises en place chez les commerçants.

Malgré notre combat, c'est avec une grande tristesse que nous avons vu notre centre de secours fermer en fin d'année. »

Les sapeurs-pompiers de Bruyères.

COMMUNIQUÉ DU SYNDICAT DE L'ORGE



Ne jetez plus vos lingettes dans les toilettes !

Les lingettes... pratiques au quotidien, elles servent aussi bien pour bébé que pour nettoyer les wc et les sols ! **Problème :** elles sont résistantes car constituées de fibres tissées. A usage unique, on les utilise puis on les jette... mais... où ?

Par facilité, dans les toilettes... Elles rejoignent ainsi le collecteur d'eaux usées avant d'atteindre la station d'épuration. **Ce qu'il faut savoir :** elles ne se dissolvent pas une fois mélangées aux eaux usées même si, pour certaines, les fibres sont dites biodégradables.

Conséquences : une fois dans les collecteurs d'eaux usées, associées à la graisse et aux éléments solides, elles s'enroulent les unes autour des autres et forment des amas de fibres qui ralentissent l'écoulement des eaux usées dans les canalisations, voire obstruent totalement les réseaux d'assainissement en provoquant des débordements ! Les lingettes se retrouvent aussi dans les stations de pompage entraînant des dysfonctionnements de ces équipements qui ne sont pas conçus pour évacuer ce genre de déchets.

Alors, où doit-on les jeter après utilisation ? Dans la poubelle, comme les autres déchets. Elles seront ainsi prises en charge par la filière de collecte et de traitement des déchets.

Aidez-nous à préserver les réseaux d'assainissement et à ne pas perturber le fonctionnement des stations de pompage.

Église Saint-Didier

Vol et vandalisme dans la nuit de samedi 30 à dimanche 31 janvier, à l'église Saint-Didier.



Un vitrail cassé, un autel et le tabernacle endommagé, la sacristie fracturée et fouillée, un tronc arraché, des objets précieux dérobés : la liste des dégâts et des objets volés est longue et laisse toute la communauté paroissiale en état de choc.

Depuis ces actes de vandalisme les offices ne pouvaient plus avoir lieu dans l'église Saint-Didier. Une cérémonie de réparation a eu lieu le mercredi 10 février pour permettre à nouveau la célébration normale des offices.

Les gendarmes d'Egly sont en charge de l'enquête.



Bilan de l'action municipale 2015

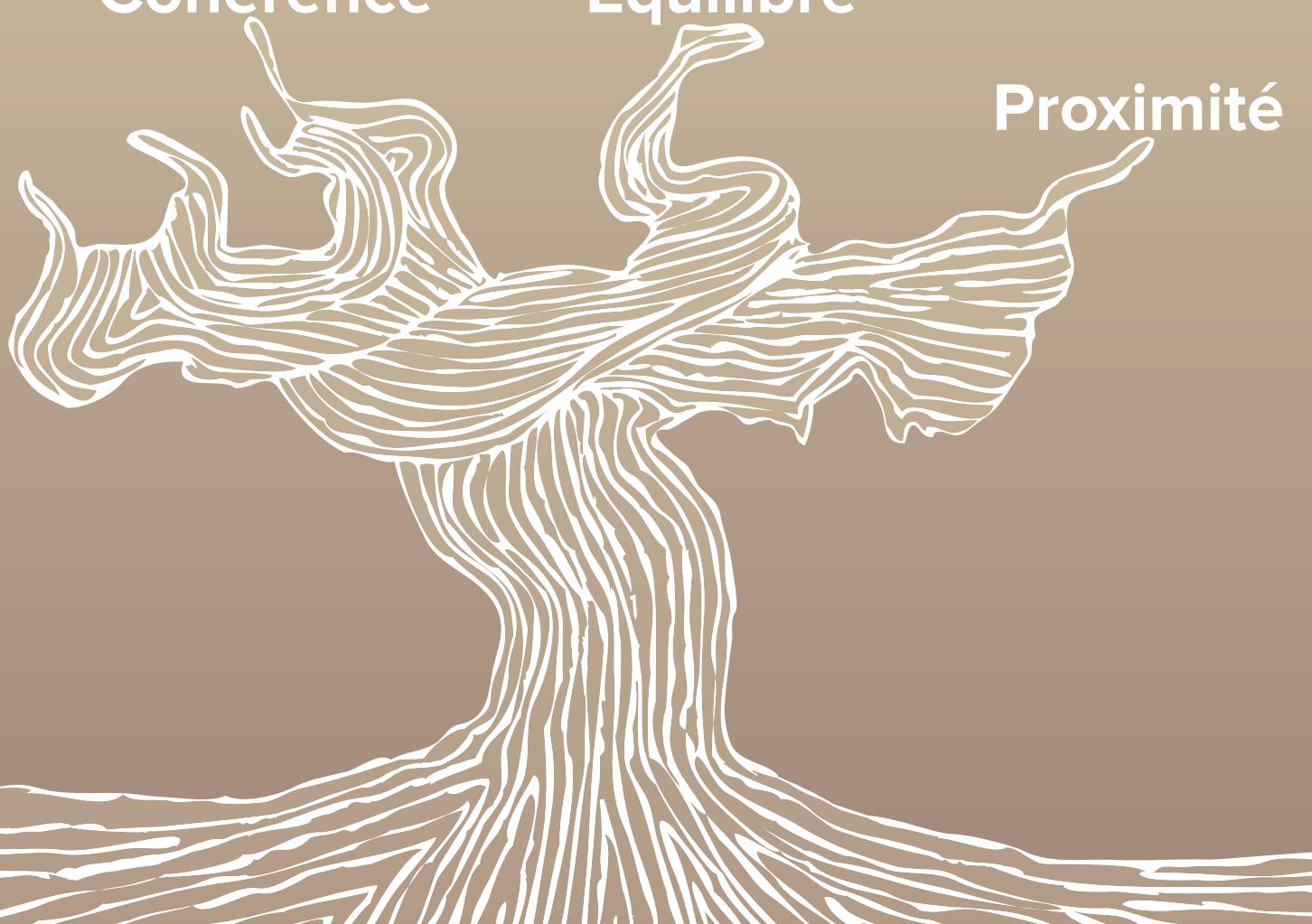
Cohérence, Equilibre, Proximité : le "CEP" bruyérois plus que jamais d'actualité.

Trois objectifs pour créer une vie de village.

Cohérence

Équilibre

Proximité



Le mot du Maire



L'année 2015 a été une année très différente pour deux raisons :

La première est l'achat d'une propriété de 94 hectares le 30 décembre 2014. Ceci a nécessité la création d'un comité de pilotage, composé de partenaires extérieurs et d'élus avec mission de proposer un développement du site respectant les objectifs fixés lors de la préemption municipale : social, environnement et culture avec deux notions transversales : le handicap et la simulation numérique. La notion de temps n'est évidemment pas la même pour tous. Le passage d'un parc privé à un parc public génère de nombreuses contraintes. Pour les élus qui ont travaillé sur ce passionnant dossier, le temps a passé vite, pour les administrés l'attente est longue.

La seconde est la fusion de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais avec la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge pour donner Cœur d'Essonne Agglomération. Le travail préparatoire a nécessité de la part des élus beaucoup de temps et d'énergie. Les futures compétences de cette agglomération entraînent par ailleurs un repositionnement de certains projets communaux qui entrent dans des compétences intercommunales.

LES ORIENTATIONS DU PARC DU CHÂTEAU



FINANCES :

Les faits marquants de l'année :

- Le dépôt du permis de construire du centre village avant le 31 décembre 2015 avec une aide d'environ 234 000 € qui devrait être versée en mai 2016 par l'Etat.
- Une participation de 300 000 € au pôle éducatif par la CAF.
- La création d'une dotation de solidarité communautaire : 66 000 € versés en 2015 par la Communauté de Communes de l'Arpajonnais et 80 109 € en 2016 par Cœur d'Essonne Agglomération.

• La majoration de la valeur locative des zones non construites (loi de finances 2015), a incité certains propriétaires à vendre des terrains :

la commune a ainsi acquis une parcelle de 1ha. Des propositions de développement seront faites dans la révision du PLU.



ENVIRONNEMENT :

- La première partie de la réhabilitation du ru de la Fontaine Bouillant a été réalisée avec le passage sous chaussée



- L'assainissement collectif chemin du Grand Rué

VIE SOCIALE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :

- Un nouveau parking de 32 places près de l'agence postale



- Le marché du jeudi soir



- L'ouverture de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées

ENFANCE ET JEUNESSE :

- Le pôle éducatif

**PATRIMOINE :**

- La rénovation de la mairie : accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (toilettes, rampe)



- La rénovation de la « salle des anciens »

**COMMUNICATION :**

- Le nouveau site internet (accessible sur les smartphones, tablettes et aux personnes handicapées)
- Le film sur les atouts de Bruyères

12: communication

C'est net'tement mieux !

Le site internet de la ville fait peau neuve pour devenir plus intuitif et surtout adaptable à tous les supports numériques actuels : écrans, tablettes, smartphones.

Entièrement repensé pour mieux "coller" aux nouvelles mobilités des habitants et répondre aux normes d'accessibilité des personnes handicapées, il facilite l'accès à l'information.

1

Logo

Le logo permet par un simple clic de retourner sur la page d'accueil.

1

Brûyères

MAIRIE | PROJETS DE VILLE | URBANISME & ENVIRONNEMENT | SOCIAL | ENFANCE & JEUNESSE | BOUGEOIS À BRUYÈRES



MARDI 16 FÉVRIER 2016

6°C

- EN UN CLIC
- Découvrir Brûyères
- Plan de ville
- Transports
- Vos démarches
- Restauration scolaire
- Répertoire des associations
- Répertoire des commerçants
- Répertoire de santé
- Le marché
- Musées utiles
- Le magazine
- Brûyères



L'ACTUALITÉ



OFFRES D'EMPLOI

Police Nationale - Recrutement de 100 adjoints de sécurité (jeunes de 16 à 18 ans à moins de 22 ans). C'est un contrat de droit public le

2

RENCONTRE AVEC SUSIE MUNDENSTERN

Mercredi 9 mars à 18h
Bibliothèque J.J. Beaufort
EN LIGNE



INSECTES NUISIBLES

Depuis quelques années, des espèces invasives, menaçant du mal vers le nord à la faveur du changement climatique, sont apparues

3

COEUR D'ESSONE

La fusion entre la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge et la Communauté de Communes de l'AggloMai a été actée au 1er

3

Facebook

Depuis le 30 décembre 2015, la commune de Brûyères-le-Châtel a ouvert une page Facebook afin de répondre aux nouveaux usages des habitants. Cette nouvelle page relaie désormais toutes les actualités en direct que vous pouvez consulter et/ou partager avec vos amis.

2

Moteur de recherche

Le moteur de recherche est accessible à partir de toutes les pages du site. Les résultats présentés sont triés par ordre de pertinence selon le mot-clé saisi.

5

INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE



Des commissions menus sont organisées quatre fois par an avec une diététicienne afin de s'assurer de l'équilibre alimentaire des menus.

Modalités d'inscription:

Le dossier d'inscription est à compléter et à remettre à la mairie tous les ans au plus tard le 20 juillet.

4



4

Taille des textes

Une taille par défaut est définie pour chaque élément textuel du site. Le visiteur a la possibilité de l'ajuster à partir de la barre d'outil du site (A+ / A-)

5

Fil d'Ariane

Le fil d'ariane vous indique le chemin de navigation que vous avez emprunté en situant la page affichée à l'écran et vous permet de remonter dans l'arborescence.
Accueil > Thématique principale > Rubrique

Accès direct

Maire	Urbanisme & environnement	Enfance & jeunesse	Nous contacter
• Les élus	• Bâtis et démarches	• Enseignement primaire et secondaire	2 Rue des Vignes 91160 Brûyères-le-Châtel Tél : 01 64 96 37 18
• Les communautés	• PLU	• Inscription à l'école	NOUS CONTACTER
• Le conseil municipal	• Collecte des déchets	• Accès au restaurant scolaire	
• Le budget	• My'Tax City	• Accès de loisirs et parcours pédestres	
• Intercommunalité		• Les nouvelles activités pédestres	
• Les systèmes hémisphériques		• Cicl'city association	
• Sibunes		• Relais accueillante maternelle	
		• Péčeuse	
		• Service jeunesse	

Projets de ville

- Les grands projets
- Marchés publics

Social

- CGAS
- Services aux seniors
- Aides sociales
- Emploi

Bougeois à Brûyères

- Programmation culturelle
- Étiquetage
- Location de salles
- Sports et loisirs

Mentions légales

Copyright © 2015. Tous droits réservés.

6

Accès direct

Un accès direct de l'arborescence en un clic en pied de page ainsi qu'un lien direct à la page contact.

La mémoire de nos aînés



« Le geste citoyen. »

Pourquoi toujours se plaindre et s'en remettre aux autres pour régler les problèmes alors qu'un geste citoyen permettrait peut-être de faire avancer les choses ?

Depuis quelques années déjà, j'arpente les rues du village, d'abord pour conserver la forme, et aussi, il faut bien l'avouer, pour le plaisir. Comme je suis d'un naturel à me lever tôt, je file au petit jour le long du cimetière près du mur du château, rue des terreaux, je traverse la petite place et ses pavés, c'est notre « mini Paris-Roubaix », marque un arrêt à la boulangerie ou dans un des commerces environnants et rentre sagement au logis pour gagner une pause bien méritée.

Mais où diable nous emmène-t-il me direz-vous ? Patience, j'y arrive ! Pour effectuer mon périple,

j'emprunte les trottoirs bien entendu. Ceux-ci cumulent plusieurs pièges. Les inégalités du sol sont redoutables pour les personnes de mon âge dont les pantoufles volent au ras du plancher. Et puis, les trottoirs sont surplombés par les lignes électriques ou téléphoniques qui servent de perchoirs aux oiseaux trop contents de se délester de leurs fientes au passage des piétons. Je ne voudrais pas oublier mes amis les chiens qui jettent leur « chewing-gum » n'importe où, faisant concurrence au verglas. Mais ça, c'était avant ! Depuis quelque temps les trottoirs offrent une surface bien plane. Merci à nos élites ! Quelques chiens, aidés par leur maître ont trouvé le caniveau. Continuez ! Et si la « Ligue de Protection des Oiseaux » n'a aucune prise sur le comportement de la gent emplumée, c'est à chacun de garder l'œil vif et le pied alerte pour se prévenir contre les pièges de la circulation piétonne. Un petit geste, plus un petit geste, plus... qu'il fera bon alors marcher dans les rues de Bruyères ! »

Claude Munier

Séjour intergénérationnel dans l'Allier les 4 et 5 juin 2016

Au programme :

- Visite guidée de la maison Mantin et du centre national du costume de scène.
- Une journée au parc « le PAL ». Unique en son genre, « le PAL » rassemble plus de 25 attractions spectaculaires pour toute la famille, plus de 600 animaux des cinq continents, et trois spectacles animaliers inoubliables.

Tarif (sur quotient) : 65.60 € à 155.20 €



Ce tarif comprend :

- Le transport aller/retour en autocar grand tourisme
- Le déjeuner et le dîner du 1^{er} jour et le petit déjeuner du 2^e jour
- La nuit en hôtel **
- Les visites
- L'entrée au parc « Le Pal »

La mutuelle village : quand l'union fait la force !

Très peu de complémentaires santé ont répondu à notre appel à projet «mutuelle village».

L'idée n'a pour autant pas été abandonnée et certaines communes de Cœur Essonne Agglomération envisagent de nous rejoindre quand nos négociations seront arrivées à leur terme.

Pour pouvoir mener à bien toutes les démarches, il est nécessaire de créer une association qui proposera l'adhésion à différents contrats de mutualisations (complémentaire santé ou autres achats groupés). **Nous avons absolument besoin de vous pour créer le bureau de cette association, c'est indispensable pour pouvoir monter ce projet, et cela nécessite peu d'investissement personnel : rejoignez-nous !**

Une épicerie sociale itinérante contre la précarité alimentaire



Le Centre Communal d'Action Sociale de Bruyères-le-Châtel met en place en partenariat avec l'association « REVIVRE Ile-de-France » une épicerie sociale itinérante « Tournées-Villages » pour les personnes isolées en situation de précarité alimentaire. Cette initiative consiste à lancer un service de distribution de «paniers légumes» avec des aliments de première nécessité.

Les «tournées-villages» ont pour objectif de proposer de nouvelles habitudes alimentaires aux personnes en difficulté.

14: enfance

Factures de restauration scolaire, de garderie et d'accueil de loisirs, le prélèvement automatique, c'est plus pratique !

Suites aux remarques et demandes des parents, la municipalité pourra bientôt proposer le prélèvement automatique des factures de restauration scolaires, de garderie et d'accueil de loisirs.

Vous pourrez prochainement régler sans vous déplacer. Le prélèvement permet, avec votre autorisation écrite, de prélever sur votre compte la somme correspondant à votre facture.

Les avantages du prélèvement automatique :

- plus pratique : plus de déplacement, plus de courrier à envoyer.
- plus sûr : plus de désagrément en cas d'oubli ou d'absence prolongée.
- plus simple : les factures vous sont envoyées, comme d'habitude. Vous pouvez toujours demander une modification ou suspendre le prélèvement en cas de désaccord.
- plus souple : vous changez de compte ou d'agence bancaire ou postale ? Il vous suffit d'envoyer votre nouveau RIB par courrier au service facturation scolaire. En cas de résiliation, vous nous informez par simple courrier 15 jours avant l'échéance suivante.
- gratuit : pas de frais supplémentaires.

La mise en place de ce service est en cours. Nous ne manquerons pas de vous informer dès qu'il sera disponible, par le biais du site internet et de la page Facebook de Bruyères-le-Châtel.



Jeunesse

Orientations

Faculté des métiers
Portes ouvertes du 9 au 12 mars de 9h à 17h
Bondoufle - Evry - Massy / infos@fdme91.fr

Salon de l'étudiant 
Salon européen de l'éducation
Du 11 au 14 mars de 9h30 à 18h
Parc des expositions - Paris
- Porte de Versailles - Pavillon 5

1^{ère} édition
de la rencontre
de l'étudiant
Les formations et
métiers de l'artisanat
Samedi 2 avril
Cap15 - Paris

Lieu d'Accueil Enfants Parents « La ribambelle »



Qu'est ce que le LAEP ?

Il s'agit d'un lieu dédié aux parents, grands-parents et futurs parents du territoire.

Le lieu d'Accueil Enfants Parents est un espace où les enfants jusqu'à 5 ans sont accompagnés d'un adulte référent ayant un lien de parenté et peuvent vivre ensemble un moment de jeu et d'échange.

Au LAEP, les parents se rencontrent, échangent leurs expériences dans la convivialité autour d'un espace de jeu dédié aux enfants.

Deux accueillants sont présents et disponibles pendant toute la durée de l'accueil.

Le lieu est gratuit, anonyme et confidentiel.

Sans inscription, vous pouvez venir au rythme que vous souhaitez.

Dates et horaires d'ouverture

- Mardi de 9h à 11h30
RAM de Cheptainville
3 route de Marolles
91630 Cheptainville
- Mercredi de 9h à 11h30
RAM d'Arpajon
Parking Duhamel
91290 Arpajon
- Jeudi de 9h à 11h30
RAM d'Ollainville
7 rue de la Mairie
91340 Ollainville

Renseignements :

Guichet Unique Petite
Enfance

- 18 rue de Saint-Arnoult
91340 Ollainville
- Téléphone : 01 69 26 18 72
- Courriel : guichetunique@coeuressonne.fr

Philharmonie de Paris



Alice au pays des merveilles

SAMEDI 28 MAI À 11H

**Ochestre National d'Île-de-France
Philharmonie 1 – Paris 19^e**

Tous les ans, les musiciens de l'Orchestre national d'Île-de-France invitent des élèves (primaires, collèges, lycées) et des étudiants à chanter avec des artistes professionnels.

Cette saison, Alice, l'héroïne inspirée par Lewis Caroll, emmènera les enfants vers d'incroyables aventures chantées. Guidés par un chef de choeur en guise de lapin blanc, ces jeunes choristes travailleront régulièrement durant l'année pour interpréter – en concert avec l'Orchestre – une toute nouvelle création.

A partir de 6 ans.

Départ de la place André-Simon à 9h.
Tarif : 10 € (trajet en bus inclus)



Salon du Livre de Jeunesse

LE LIVRE, CE HÉROS !

La 17^e édition du salon du livre de jeunesse aura lieu, du 7 au 13 mars 2016 à l'Espace Olympe de Gouges, rue René Décèle, 91180 Saint-Germain-lès-Arpajon. L'association FLPEJR met les "petits livres dans les grands" pour surprendre une nouvelle fois les nombreux lecteurs, en provenance de tout le département.

Pour plus d'information
<http://www.sljeunesse.fr/site2016/>



À BRUYERES-LE-CHÂTEL : RENCONTRE AVEC SUSIE MORGESTERN



Bibliothèque Jean-Jacques Sempé
Mercredi 9 mars à 16h
Française d'origine américaine, Susie Morgenstern est auteure et illustratrice, bien connue par la jeunesse. Elle a publié plus d'une centaine d'ouvrages adorés des enfants et des adolescents.

Tout public
Entrée gratuite

« ALBUMS JEUNESSE »

Bibliothèque
Jean-Jacques Sempé

Mardi 22 mars

À 10h et 11h

Par l'association

« La voie des livres ».

Programme de lecture à voix haute avec Hélène Lanscotte, lectrice publique.

Jusqu'à 3 ans.

Entrée gratuite



À vos agendas !

Samedi 26 mars

« En Attendant De Jour // De Nuit »

La Lisière – Parc du Château

• A partir de 15h30 :

Chasse aux œufs !

• 16h30 :

Goûter gourmand

• 17h :

L'illustre Famille Burattini

« Le Jabberwock »



© Jean Pierre Estournet

Mercredi 6 avril • 15h • Espace BLC

Chocolat littéraire

Compagnie Le petit théâtre.

André Loncin nous met l'eau à la bouche et nous régale avec une lecture d'albums illustrés pour la jeunesse sur le thème de la gourmandise. A partir de 5 ans
Tarifs : 4€ et 2€ (tarif réduit)

Vendredi 27 mai • 20h30 • Parc du Château

FESTIVAL DE JOUR // DE NUIT

Ouverture du festival avec la fanfare

« Fanfan et Marco »

« C'est dans la fragilité, la maladresse, l'émotion, le rire qu'ils se sont trouvés et qu'ils ont eu envie de rouiller les frontières entre le théâtre et la musique



pour une recherche commune. Sont nés Fanfan et Marco, deux

personnages pour un duo qui ne cesse de surprendre et dont la relation équivoque déconcerte le spectateur. Ensemble, ils cherchent à arranger, à déranger et à proposer un regard décalé sur

les arrangements musicaux et sur l'interprétation théâtrale et nous livrent une fresque de vie déconcertante. »

Théâtre du Rugissant « Ivan le Terrible »

« Après être revenu à une forme plus intime avec « Tout Seul », création 2013 se déroulant dans la roulotte du Cinérama, le théâtre du Rugissant se lance dans une fresque historique qui se déroulera au sein d'un « Théâtres-aux-icônes ». Il s'agit, dans cette création, de retracer non seulement l'épopée d'Ivan le Terrible, premier tsar de toutes les Russies, figure shakespearienne qui acquit son surnom par le sang qu'il fit verser et la terreur qu'il suscita pour des siècles, mais aussi de pénétrer le tournage du film que lui consacra Eisenstein, et de raconter via cet exemple historique, une histoire plus universelle de l'art au service de la propagande. »



THÉÂTRE DE LONGJUMEAU

Dimanche 20 mars • 15h
Grand gala lyrique



Le Trouvère, Lakmé et Faust.

Départ place André-Simon à 14h

Tarif : 35 €

Dimanche 3 avril • 15h
Trio Rosenberg

Les légendes du jazz manouche.

Le trio raconte une histoire de famille, de filiation, de tradition qui porte le style gipsy à son zénith.

Le trio s'inspire avant tout de Django Reinhardt et

devient vite l'invité incontournable des différents festivals de jazz internationaux, sillonnant le globe sans relâche. Les trois musiciens font désormais partie de la légende.

Départ place André-Simon à 14h

Tarif : 22 €

Dimanche 10 avril • 15h
Le dîner de cons

Théâtre avec José Paul et Patrick Haudecoeur.

Chaque semaine, Pierre Brochant, grand éditeur parisien, et ses amis, organisent un dîner de cons. Le principe est simple : chaque participant amène un «con». Un face à face tour à tour

féroce, émouvant et drôle servi par deux comédiens talentueux.

Départ place André-Simon à 14h.

Tarif : 32.50 €



Pour les spectacles au Théâtre de Longjumeau et au Philharmonie de Paris, réservation et achat des places auprès du service culturel, le jeudi de 16h à 18h, en mairie, ou par mail : biblioculture@bruyereslechatel.fr

Quelques délibérations votées par vos élus

L'intégralité des délibérations est consultable en mairie et sur le site internet de la ville www.ville-bruyereslechatel.fr

Conseil municipal du 16 décembre 2015

- Acquisition des parcelles C 926, 32 rue des Groseilliers C 927 et C 928 Lieudit Bois Parnot classées Espace Naturel Sensible
- Demande de subvention auprès du Conseil départemental pour l'acquisition des parcelles C 926, C 927 et C 928 classées Espace Naturel Sensible
- Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire et de tout autre partenaire, pour la mise en accessibilité de l'EBLC
- Subvention à l'association Centre Hospitalier de Bligny

Conseil municipal du 27 janvier 2016

- Désaffection et déclassement de la parcelle cadastrée AC 417 pour partie, du centre village
- Dépôt d'une Déclaration Préalable pour la réalisation d'une œuvre non pérenne dans le parc du Château
- Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour le groupe scolaire
- Vote de la subvention au CCAS de 30 000 €
- Approbation des Statuts de Cœur d'Essonne Agglomération

Demande de diplôme de médaille d'honneur du travail

La Médaille d'Honneur du Travail est destinée à récompenser l'ancienneté des services effectués par toute personne salariée ou assimilée tirant de cette occupation l'essentiel de ses ressources.

Un diplôme est délivré à ses titulaires.

Pièces à fournir

Le salarié souhaitant faire une demande doit constituer un dossier comprenant les pièces suivantes :

- formulaire cerfa n°11796*01 rempli, daté et signé,
- photocopie d'une pièce d'identité,
- photocopies des certificats de travail de chaque employeur,
- attestation récente du dernier employeur,
- attestation des services accomplis au titre du service national ou photocopie du livret militaire,

- pour les mutilés du travail, photocopie du relevé des rentes

Date de dépôt

Le diplôme de médaille d'honneur du travail est délivré deux fois par an à l'occasion du : 1^{er} Janvier et du 14 Juillet.

Les dates limites du dépôt des dossiers sont fixées :

- au 1^{er} mai pour la promotion du 14 juillet,
- et au 15 octobre pour la promotion du 1^{er} janvier.

Type de médailles	Ancienneté de service
Médaille d'argent	20 ans
Médaille de vermeil	30 ans
Médaille d'or	35 ans
Médaille grand or	40 ans

LE PARC AVENTURE FLOREVAL à Bruyères-le-Châtel RECRUTE :

CDD SAISONNIER DE MARS 2016 À OCTOBRE 2016.

Le poste consiste à tenir un camion-restaurant dans le parc. La carte est composée de sandwichs, pizzas, tartines, croque-monsieur, crêpes, glaces,

barres chocolatées, boissons chaudes et boissons fraîches,.... Le poste sera à pourvoir les mercredis, samedis, dimanches, jours fériés et vacances scolaires zone C (vacances de Pâques et congés d'été)

AGENTS D'ACCUEIL H/F

CDD saisonnier de mars 2016 à octobre 2016
Le poste consiste à accueillir le public et sera à pourvoir les mercredis, samedis, dimanches, jours fériés et vacances scolaires zone C

Pour les deux postes :

Le salaire est le SMIC plus prime de précarité et indemnité de congés payés.
Envoyer CV et lettre de motivation par mail à : aventure@floreval.fr

NOUVELLE RÉGLEMENTATION CONCERNANT LES DRONES



Afin d'avoir une meilleure connaissance des opérations de survol programmées sur l'ensemble du département, un nouvel arrêté du 17 décembre 2015 définit désormais la réglementation pour l'usage de drones.

Cet arrêté a remplacé la demande annuelle d'autorisation préfectorale par une déclaration de survol à effectuer par l'exploitant lors de chaque opération.

Désormais, chaque drone effectuant des opérations de survol se déroulant de jour en agglomération, doit faire l'objet d'une déclaration préalable de la part de l'exploitant auprès de la sous-préfecture d'Etampes. L'exploitant doit respecter un préavis de cinq jours ouvrables pour l'envoi de sa déclaration, le Préfet pouvant dans ce délai interdire ou émettre des restrictions de vol pour des raisons de sécurité.

18 : associations

L'Association Pour la Petite Enfance de Bruyères

Adresse :

Multi accueil
« Les p'tites canailles »
11 rue du Bourg Neuf
91680 Bruyères-le-Châtel
01 60 83 37 91
lespetitescanailles91@orange.fr

Présidente :

WILLEMETZ Liliana

Directrice :

NYSSEN Véronique

L'équipe de l'APPEB :

Le multi accueil est géré par l'association APPEB (Association Pour la Petite Enfance de Bruyères) qui fait partie du réseau ACEPP (Association des Collectifs Enfants Parents et Professionnels). Bien que le multi accueil ait fêté ses 30 ans en Novembre 2014, il a fait peau neuve pour s'agrandir en Septembre 2012. Aujourd'hui, notre structure accueille 26 enfants âgés de 3 mois à 4 ans, qui évoluent dans deux sections différentes : une section « petits-moyens » et une section « moyens-grands ».

Le multi-accueil est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h30. 5 semaines de fermeture annuelle se déclinent de la

manière suivante: une semaine à Noël, une semaine au printemps et 3 semaines en août.

Notre équipe est formée et diplômée pour accueillir et accompagner les enfants ainsi que leur famille. Un important travail sur les pratiques professionnelles et l'accompagnement des tout petits est mené avec différents acteurs du secteur de la petite enfance. Le but est de garantir le bien-être et développement des enfants qui nous sont confiés.

Les professionnelles

- Une directrice, une éducatrice de jeunes enfants, 5 auxiliaires de puériculture, 3 auxiliaires de petite enfance, un agent polyvalent, une secrétaire.

Capacité d'accueil :

Le multi accueil est agréé par le Conseil Départemental de l'Essonne après avis du service de la DPMI. La structure possède un agrément de 26 enfants (23 accueils réguliers et 3 accueils occasionnels).

Une commission d'attribution des places se réunit au 1^{er} trimestre civil. Les places sont

attribuées en fonction des ordres et degrés de priorités.

Modalités d'admission et d'inscription :

L'inscription se fait auprès de la directrice ou de son adjointe au sein du multi accueil.

Tarif :

Le barème appliqué est celui instauré par la CNAF.

La crèche, un accueil privilégié :

Vous accueillir c'est avant tout avoir une attitude bienveillante et une attention particulière pour vous permettre de vivre à la crèche dans un climat de confiance. Pour ce faire, nous prenons le temps, dès nos premières rencontres, d'échanger et d'apprendre à nous connaître dans le respect de valeurs mutuelles. Choisir un mode de garde collectif à dimension associative induit aussi une implication des parents dans la structure d'accueil de leurs enfants. Opter pour notre multi accueil c'est aussi choisir de s'engager (à sa mesure) auprès d'une équipe de professionnels et de parents, pour que le multi accueil perdure et se développe.

: AGENDA ASSOCIATIF

CULTURE SANS FRONTIÈRES

Samedi 19 mars
A partir de 14h
Festival des arts africains
Espace BLC
Entrée libre



COMITÉ DES FÊTES

Samedi 9 avril
De 11h à 20h30
Salon de l'artisanat et de la gastronomie
Château
Entrée libre

COMITÉ DES FÊTES

28 et 29 mai
De 10h à 18h
Fête de la Saint Didier
Parc du Château
Entrée libre

ATELIERS DE BRUYÈRES

28 et 29 mai
De 10h à 17h
Exposition
Château
Entrée libre

Comité des fêtes

« Le comité des fêtes tient à remercier les Bruyérois et Bruyéroises pour leur participation à ses diverses manifestations de l'année 2015 clôturée

en beauté par son réveillon. Celui-ci a rencontré un grand succès grâce au repas de qualité préparé par le restaurant « Le Châtel » et à l'animation

originale accompagnée d'un orchestre très dynamique. Nous espérons que cette soirée vous a fait oublier les événements tragiques de l'année 2015.

Notre nouveau site est en ligne www.cdf-blc91.fr. Les photos et les vidéos de nos manifestations sont à votre disposition. N'hésitez pas à le visiter pour nous faire part de vos commentaires et découvrir le programme des prochaines manifestations. Le comité des fêtes vous souhaite une bonne année, en espérant que, grâce à notre équipe formidable, celle-ci soit aussi réussie que 2015. »

Monsieur Hervé Simon
Président du comité des fêtes



MAJORITÉ MUNICIPALE :

« DONNONS DES COULEURS À BRUYÈRES »

« Opposition TEXTO »

Pendant les Conseils municipaux les élus de l'opposition reçoivent les questions de leur « chef » non élu par « texto » !!!

« Donnons des couleurs à Bruyères » pose ses questions par écrit et nous avons donc deux questions pour « Bruyères-le-Châtel ensemble » :

- « Pourquoi n'êtes-vous pas intervenus auprès de vos amis politiques pour sauver le Centre de Première Intervention de Bruyères-le-Châtel ? »
- « Etes-vous solidaires de vos amis qui viennent d'augmenter les impôts départementaux de 29% (de 12.69 à 16.37%) entraînant

pour les bruyérois une augmentation de 10% des impôts fonciers en 2016 ? »

Et surtout, arrêtons de dire que c'est de la faute des autres parce que ce n'est pas un argument recevable.

On ne se présente pas aux élections pour bénéficier de largesses. On n'est pas élu pour négocier la remise en peinture de sa maison ou la construction d'un mur mitoyen, d'une école pour ses enfants, d'une résidence d'hébergement pour personnes âgées pour ses parents.

Ces choses-là seraient inacceptables et pénallement répréhensibles.

Nous sommes élus pour réaliser un programme électoral, et présenter le fait de le réaliser comme un fait scandaleux, nous laisse perplexe. Un scandale serait qu'une personne qui n'habite plus la commune et qui n'y paye plus d'impôts en son nom propre ne démissionne pas.

Pour « Bruyères-le-Châtel ensemble », s'opposer c'est constater ce qui n'est pas fait et dénigrer ce qui est fait.

La majorité municipale travaille et le bilan sera fait à la fin du mandat.

MINORITÉ MUNICIPALE : « BRUYÈRES-LE-CHÂTEL ENSEMBLE »

Nous voulons nous associer aux familles des victimes des événements tragiques de l'année 2015. La vie doit reprendre son cours et plus que jamais nous devons affirmer nos choix de vie.

En deux ans, nous avons partagé, construit et proclamé notre conviction de «garder un Bruyères-le-Châtel village». Nous avons été présents à tous les conseils municipaux, commissions et avons pris des positions pertinentes, notamment pour :

- Limiter la hausse de la taxe communale sur l'électricité,
- Sensibiliser les autres conseillers municipaux sur des rachats de terrains voués à la construction,
- Organiser une réunion publique sur les rattachements intercommunaux.

Nous réaffirmons notre conviction d'être contre la délocalisation des écoles et la construction du nouveau centre-ville.

Nous sommes scandalisés de voir que les

travaux d'aménagement commencent avant même que le nouveau pôle éducatif soit achevé. Si M. le Maire et ses six adjoints, lobbyistes de ce projet, avaient encore des enfants scolarisés, les travaux se seraient-ils déroulés dans cet ordre ?

Est-ce que les Bruyérois, qu'ils aient ou non accordé leur confiance à l'équipe actuelle, accepteront les nuisances engendrées par le chantier, qui perturberont le quotidien et la sécurité de nos enfants ?

Il est inacceptable de voir l'équipe enseignante et les associations de parents d'élèves convoquées à une réunion d'informations le vendredi pour une mise en œuvre le lundi suivant. Cette convocation de dernière minute n'a pour but que de les mettre devant le fait accompli, sans discussion possible.

Plusieurs problèmes se posent :

- Modification du Plan Particulier de Mise en Sûreté (attentats). Nous demandons que le rectorat soit informé
- Accès aux secours, évacuation des enfants
- Sécurité des enfants qui prennent les navettes scolaires et lors des sorties (piscine, voyages)
- Accès aux parents à mobilité réduite pour déposer leurs enfants
- Gestion des diverses nuisances (bruit, poussière) sur le quotidien des enfants
- Stationnement des enseignants en zone bleue. Nous proposons que le parking fermé de la mairie soit mis à leur disposition le temps des travaux
- Où vont se garer les clients de nos commerces ?
- Que va devenir notre marché ?
- Circulation anéantie au minimum 17 mois

Nous avons un avenir à construire ensemble, nous sommes tous concernés.

:::::Numéros utiles

SAMU-SMUR, médecin de garde **15**
Police secours **17**
Pompiers **18**
Urgence avec téléphone portable
112
Urgence sociale **115**
SOS enfants battus **119**
Centre antipoison
01 40 37 04 04
Centre hospitalier Arpajon
01 64 92 92 92
Urgences médicales contactez la maison médicale de l'Arpajonnais au
01 69 13 91 91
Pharmacies de garde contactez le commissariat d'Arpajon
01 69 26 19 70
Commissariat de police
01 69 26 19 70
Gendarmerie
01 64 90 00 64
SOS femmes battues
3919
Sida info service
n° vert 0 800 840 800
Drogue info service
n° vert 0 800 23 13 13
Jeunes-violence-écoute
0 800 20 22 23
Planning familial
01 47 00 18 66
Association pour le couple et l'enfant APCE91
01 69 81 93 35
Dépannage électricité edf
0 810 010 333
Dépannage gaz GDF
0 810 433 091
Mairie
01 64 90 07 18

De Mars à Avril

Mercredi 9 mars

16h

RENCONTRE AVEC SUSIE MORGENSTERN



Dans le cadre du Salon du Livre de Jeunesse à Saint-Germain-lès-Arpajon
Bibliothèque J.J.Sempé
Tout public
Entrée gratuite

Dimanche 20 mars

15h

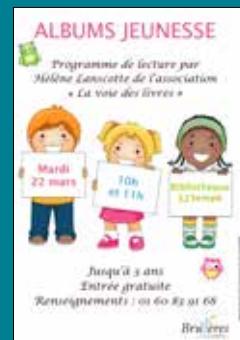
GRAND GALA LYRIQUE

Théâtre de Longjumeau
Départ place André-Simon à 14h
Tarif: 35 €

Mardi 22 mars

10h et 11h

ALBUMS JEUNESSE



Dans le cadre du Salon du Livre de Jeunesse à Saint-Germain-lès-Arpajon
Bibliothèque J.J.Sempé
Jusqu'à 3 ans
Entrée gratuite

Mardi 26 mars

«EN ATTENDANT DE JOUR // DE NUIT»

15h30 : Chasse aux œufs
16h30 : Goûter gourmand
17 h : L'illustre famille Burattini
«Le Jabberwock»
La Lisière - Parc du Château
Entrée libre

Dimanche 3 avril

15h

TRIO ROSENBERG

Les légendes du jazz manouche
Théâtre de Longjumeau
Départ place André-Simon à 14h
Tarif: 22 €

Mercredi 6 avril

15h

CHOCOLAT LITTÉRAIRE

Espace BLC
A partir de 5 ans
Tarifs : 4 € et 2 € (tarif réduit)

Dimanche 10 avril

15h

LE DÎNER DE CONS

Théâtre de Longjumeau
Départ place André-Simon à 14h
Tarif: 32,50 €



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : 01 60 83 91 68
ou par mail : biblioculture@bruyereslechatel.fr